



# Filtration

## ES Compleat OAT 50/50 & 60/40 Premix

### Cummins Filtration

Numéro de catalogue: **see synonyms**

Version Num: **2.4**

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: **05/28/2019**

Date d'impression: **05/28/2019**

S.GHS.CAN.FR

## SECTION 1 IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit	ES Compleat OAT 50/50 Premix
Synonymes	CC3607700, CC3607600, CC3607500, CC3607400JX, CC3607400, CC2908, CC36078, and CC2908USR.
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Product is used as antifreeze for automotive and heavy duty engines (On and off Highway).
--	---

### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Cummins Filtration
Adresse	1200 Fleetguard Rd Cookeville TN United States
Téléphone	1-800-223-4583
Fax	Pas Disponible
Site Internet	www.cumminsfiltration.com
Courriel	fleetmaster.us@cummins.com

### Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Chemtrec
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-424-9300
Autres numéros de téléphone d'urgence	+1-703-527-3887

## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

Classification	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
----------------	--

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

MENTION D'AVERTISSEMENT ATTENTION

### Déclaration(s) sur les risques

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

### Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Sans Objet

### Déclarations de Sécurité: Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

Continued...

## ES Compleat OAT 50/50 Premix

P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.

### Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

### Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale.
------	---

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

### Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
107-21-1	47.56-65.0	<u>éthane-1,2-diol</u>
17265-14-4	1.43-1.74	<u>sebacate-de-disodium</u>
532-32-1	1.13-1.38	<u>benzoate-de-sodium</u>
7631-99-4	0.09-0.11	<u>nitrate-de-sodium</u>
64665-57-2	0.19-0.23	<u>4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium</u>
19147-16-1	0.26-0.31	<u>adipate-de-dipotassium</u>

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li><li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li><li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li><li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li></ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li><li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li><li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li></ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li><li>▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li></ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>EN CAS D'INGESTION, FAITES APPEL A UNE ASSISTANCE MÉDICALE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.</b></li><li>▶ demandez conseil auprès d'un centre antipoison ou d'un médecin.</li><li>▶ Il est probable qu'un traitement hospitalier d'urgence soit nécessaire.</li><li>▶ En attendant, la personne doit être prise en charge par du personnel formé aux premiers secours qui prendra des mesures d'accompagnement selon la situation observée et l'état du patient.</li><li>▶ Si l'intervention immédiate d'un médecin est possible, le patient doit lui être confié ainsi qu'un exemplaire de la FDS. Il appartiendra ensuite au spécialiste médical, et à lui seul, de prendre toute autre action.</li><li>▶ Si aucune intervention médicale ne peut avoir lieu sur le site de travail ou ses environs, transférez le patient à l'hôpital accompagné d'un exemplaire de la FDS.</li></ul> <p><b>Lorsque qu'une intervention médicale immédiate ne peut avoir lieu, ou lorsque le patient est à plus de 15 minutes d'un hôpital, ou encore dans les cas prévus expressément:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>PROVOQUEZ</b> des vomissements chez le patient en insérant les doigts vers l'arrière de sa gorge, <b>UNIQUEMENT SI LE PATIENT EST CONSCIENT</b>. Pencher le patient vers l'avant ou le coucher sur le côté gauche (tête en arrière si possible) pour maintenir ouvertes les voies respiratoires et empêcher l'inhalation du produit.</li></ul> <p><b>REMARQUE:</b> Portez des gants de protection pour provoquer le mécanisme de vomissement.</p>

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour traiter un empoisonnement par les alcools aliphatiques hauts :

- ▶ Réaliser un lavage gastrique avec une importante quantité d'eau.
- ▶ Il peut être utile d'instiller 60 ml d'huile minérale dans l'estomac.
- ▶ Fournir de l'oxygène et une respiration artificielle suivant la demande.
- ▶ Balance électrolytique : il peut être utile de démarrer une intraveineuse de 500 ml. d'une M/6 solution de bicarbonate de sodium mais tout en maintenant une attitude précautionneuse et conservatrice envers le remplacement électrolytique à moins qu'un choc ou qu'une acidose sévère soit à craindre.
- ▶ Pour protéger le foie, maintenir l'apport de glucose par des infusions intraveineuses de glucose. Réaliser une hémodialyse si le coma est profond et persistant.

[GOSSELIN, SMITH HODGE: Clinical Toxicology of Commercial Products, Ed 5)

## TRAITEMENT DE BASE

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- ▶ Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- ▶ Anticiper et traiter, quand nécessaire, contre les crises.
- ▶ NE PAS utiliser d'émétiques. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- ▶ Fournir du charbon activé.

## TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Si le patient est en hypoglycémie (LOC diminué, tachycardie, pâleurs, pupilles dilatées, diaphorèse et/ou bandes de dextrose ou lectures du glucomètre en-dessous de 50 mg), fournir 50% de dextrose.
- ▶ Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ La thérapie avec drogue doit être envisagée pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utilisé pour aider l'irrigation des yeux.

## SERVICE D'URGENCE

- ▶ Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime de traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- ▶ Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d'expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l'adulte.
- ▶ Une acidose peut survenir suite à l'hyperventilation et à une thérapie au bicarbonate.
- ▶ Une hémodialyse doit être envisagée chez les patients avec une intoxication importante.
- ▶ Consulter un toxicologue si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

- ▶ Les glycols de polyéthylène sont généralement faiblement absorbés oralement et sont principalement inchangés par les reins.
- ▶ Une absorption dermique peut survenir au travers d'une peau abîmée (e.g. des brûlures) conduisant à une osmolalité augmentée, une acidose métabolique avec espace anionique, un calcium élevé, une dépression CNS en calcium ionisé et une défaillance rénale.
- ▶ Le traitement consiste en des soins de support.

[Ellenhor and Barceloux: Medical Toxicology]

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (si la législation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Spray ou brouillard d'eau - Feux importants uniquement.

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Incompatibilité au feu

Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

## Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.</li> <li>▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.</li> <li>▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.</li> <li>▶ Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide.</li> <li>▶ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds.</li> <li>▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.</li> <li>▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Combustible.</li> <li>▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li> <li>▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.</li> <li>▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).</li> <li>▶ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs.</li> </ul> <p>Les produits de combustion incluent:</p> <p>, dioxyde de carbone (CO2) , autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p>

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

## Précautions pour la protection de l'environnement

ES Compleat OAT 50/50 Premix

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Eclaboussures Mineures</b>	Glissant quand éclaboussé. ▶ Retirer toutes les sources d'allumage. ▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures. ▶ Éviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau. ▶ Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection. ▶ Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyer. ▶ Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement.
<b>Eclaboussures Majeures</b>	Glissant quand éclaboussé. Risque modéré. ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement. ▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains. ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	▶ Évitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. ▶ Évitez la concentration dans les trous et creux. ▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▶ Évitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▶ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▶ Évitez le contact avec des matériels incompatibles. ▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Évitez les dégâts matériels sur les récipients. ▶ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▶ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.
<b>Autres Données</b>	▶ Conserver dans les containers d'origine. ▶ Conserver les containers scellés. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée. ▶ Conserver loin des produits incompatibles et des containers de nourriture. ▶ Protéger les containers contre des dommages physiques et vérifier régulièrement pour des fuites. ▶ Suivre les recommandations du fabricant pour le stockage et la manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Éviter le stockage avec des acides forts, des chlorures d'acide, des anhydrides d'acides et des agents oxydants. Éviter les acides forts et les bases fortes.

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	ethylene glycol	Ethylene glycol - Particulate	10 mg/m3	20 mg/m3 / 10 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	ethylene glycol	Ethylene glycol - Vapour	100 ppm / 250 mg/m3	325 mg/m3 / 125 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ethylene glycol	Ethylene glycol	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m3	Value is for the aerosol. TLV Basis: upper respiratory tract & eye irritation
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ethylene glycol	Ethylene glycol	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m3	Pas Disponible

## ES Compleat OAT 50/50 Premix

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	ethylene glycol	Ethylene glycol, (as an aerosol)	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	ethylene glycol	Éthylèneglycol (comme aérosol)	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	ethylene glycol	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ethylene glycol	Ethylene glycol - Vapour	Pas Disponible	Pas Disponible	50 ppm	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ethylene glycol	Ethylene glycol - Particulate	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ethylene glycol	Ethylene glycol - Aerosol	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	ethylene glycol	* Ethylene glycol	25 ppm	10 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	ethylene glycol	Éthylène glycol (vapeur et brouillard)	Pas Disponible	Pas Disponible	50 ppm / 127 mg/m3	RP

## LIMITES D'URGENCE





Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
éthane-1,2-diol	Ethylene glycol	30 ppm	40 ppm	60 ppm
benzoate-de-sodium	Benzoic acid, sodium salt	56 mg/m3	620 mg/m3	810 mg/m3
nitrate-de-sodium	Sodium nitrate	4.1 mg/m3	45 mg/m3	270 mg/m3
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	Sodium tolyltriazole; (1H-Benzotriazole, 4(or 5)-methyl-, sodium salt)	1.9 mg/m3	21 mg/m3	130 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
éthane-1,2-diol	Pas Disponible	Pas Disponible
sebacate-de-disodium	Pas Disponible	Pas Disponible
benzoate-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
nitrate-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
adipate-de-dipotassium	Pas Disponible	Pas Disponible

## Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.	
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:
	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)
	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)
	Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)
	Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:	
	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle
	1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce
	2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité
	3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante
	4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.
	Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.	

ES Complet OAT 50/50 Premix

<b>Protection Individuelle</b>	   
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> <li>▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.                  Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.  <b>NOTE:</b> Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.                  La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.</p>
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tenue complète.</li> <li>▶ Tablier en P.V.C.</li> <li>▶ Crème protectrice.</li> <li>▶ Crème nettoyante pour la peau.</li> <li>▶ Unité de lavement des yeux.</li> </ul>

**Protection respiratoire**

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

**SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	rouge		
<b>État Physique</b>	liquide	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	Pas Disponible
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	8.2-9.0	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Viscosité (cSt)</b>	2.27
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	108.5	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'éclair (°C)</b>	Pas Disponible	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatile (%vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du Gaz</b>	Pas Disponible
<b>hydrosolubilité (g/L)</b>	miscible	<b>pH en solution (1%)</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Pas Disponible	<b>VOC g/L</b>	Pas Disponible

**SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Réactivité</b>	Voir section 7
<b>Stabilité chimique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> <li>▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Voir section 7
<b>Conditions à éviter</b>	Voir section 7
<b>Matières incompatibles</b>	Voir section 7
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Voir Section 5

**SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Informations sur les effets toxicologiques

<b>Inhalé</b>	<p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire après une inhalation (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, des effets négatifs systémiques ont été produit suite à l'exposition d'animaux par au moins une voie et la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.</p> <p>Les alcools aliphatiques avec plus de 3 carbones peuvent causer des maux de tête, vertiges, somnolences, faiblesses musculaires et délires, faiblesse généralisé, coma, seizures et changements de comportement. S'ensuivent des faiblesses et arrêts respiratoires, de même qu'une faible pression artérielle et un pouls irrégulier peuvent survenir. Des nausées et vomissements apparaissent, des dommages au foie et aux rein sont possibles après d'importantes expositions. Les symptômes sont d'autant plus aigus qu'il y a de carbone dans l'alcool.</p>
<b>Ingestion</b>	<p>Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.</p> <p>Si avalé, les effets toxiques des glycols (les alcools dihydriques) sont similaires à ceux de l'alcool, avec un affaiblissement du système nerveux central, une nausée, des vomissements et des modifications dégénératives au niveau du foie et des reins.</p> <p>Une surexposition aux alcools non-cyclique cause des symptômes du système nerveux. Ceux-ci incluent des maux de tête, une faiblesse musculaire et une incoordination, une sensation ébrieuse, une confusion, un délire et un coma. Les symptômes digestifs peuvent inclure une nausée, des vomissements et une diarrhée. L'aspiration est beaucoup plus dangereuse que l'ingestion car un dommage des poumons peut survenir et la substance est absorbée par le corps. Les alcools à structure cyclique et les alcools secondaires et tertiaires provoquent des symptômes encore plus graves, comme le font les alcools lourds.</p> <p>Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuire. (ICSC13733)</p>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Un contact avec la peau n'est pas reconnu comme produisant des effets nocifs pour la santé (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Des dommages systémiques, toutefois, ont été identifiées après une exposition d'animaux par au moins une autre voie et le produit peut encore produire des dommages pour la santé après une absorption à travers des blessures, lésions, ou abrasions. La pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.</p> <p>La plupart des alcools liquides semble agir que irritants primaires pour la peau humaine. Une absorption significative sous-cutanée apparaît chez le lapin mais apparemment pas chez l'homme.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>
<b>Yeux</b>	<p>Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).</p>
<b>Chronique</b>	<p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Une sensibilisation peut aboutir à de sévères réponses à de très faibles niveaux d'exposition, i.e. hypersensibilité. Les personnes sensibilisées ne devraient pas être autorisées à travailler dans des situations ou une exposition peut survenir.</p>

<b>ES Compleat OAT 50/50 Premix</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>éthane-1,2-diol</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: 9530 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 100 mg/1h - mild
	Inhalatoire (rat) LC50: 100.2 mg/l/8hr <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 12 mg/m <sup>3</sup> /3D
	Orale (rat) LD 50: 4700 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 1440mg/6h-moderate
		Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild
		Skin (rabbit): 555 mg(open)-mild
<b>sebacate-de-disodium</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Orale (rat) LD 50: >6000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Pas Disponible
<b>benzoate-de-sodium</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Orale (rat) LD 50: ~4.07 mg/kg <sup>[1]</sup>	Pas Disponible
<b>nitrate-de-sodium</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Pas Disponible
	Orale (rat) LD 50: 1267 mg/kg <sup>[2]</sup>	
<b>4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): Corrosive
	Inhalatoire (rat) LC50: >13.125 mg/l/3h <sup>[2]</sup>	Skin (rabbit): Corrosive
	Orale (rat) LD 50: 675 mg/kg <sup>[2]</sup>	
<b>adipate-de-dipotassium</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

<b>4(OU 5)-MÉTHYL-1H-BENZOTRIAZOLIDE DE</b>	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
---	--

<b>SODIUM</b>	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.
<b>ADIPATE-DE-DIPOTASSIUM</b>	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
<b>ES Compleat OAT 50/50 Premix &amp; BENZOATE-DE-SODIUM</b>	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaire ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczémats de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé. Les autres réactions allergiques de la peau, e.g. contact urticant, comprennent des réactions d'anti-corps médiateurs immunisés. La signification du contact allergique n'est pas seulement déterminée par son potentiel de sensibilité : la répartition de la substance et les opportunités d'un contact avec elle sont également importantes. Une substance faiblement sensible qui est largement répandue peut être un allergène plus important qu'une avec un fort potentiel sensibilisant avec peu d'individus au contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquées si elles produisent une réaction au test allergique sur plus de 1 % des personnes testées.
<b>NITRATE-DE-SODIUM &amp; 4(OU 5)-MÉTHYL-1H-BENZOTRIAZOLIDE DE SODIUM</b>	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au produit irritant. D'autres critères permettant le diagnostic de ce symptôme sont une tendance à l'obstruction réversible lors de tests pulmonaires, une hyperréactivité bronchique modérée à élevée en cas de test de provocation à la méthacholine et une absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie. Le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (ou asthme) suite à une inhalation irritante est un trouble rare et se manifeste en fonction du degré et de la durée d'exposition au produit irritant. Toutefois, la bronchite contractée sur le lieu de travail est un trouble qui survient après une exposition à des produits irritants en concentrations élevées (souvent des particules) et est totalement réversible après cessation de l'exposition. Ce trouble se caractérise par des difficultés à respirer et une toux accompagnée de mucus.
<b>toxicité aiguë</b>	✓
<b>Irritation / corrosion</b>	⊗
<b>Lésions oculaires graves / irritation</b>	⊗
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	✓
<b>Mutagénéité</b>	⊗
<b>Cancérogénicité</b>	⊗
<b>reproducteur</b>	⊗
<b>STOT - exposition unique</b>	⊗
<b>STOT - exposition répétée</b>	⊗
<b>risque d'aspiration</b>	⊗

Légende: ✗ - Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification  
 ✓ - Données nécessaires à la classification disponible  
 ⊗ - Données non disponibles pour faire la classification

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité

	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
<b>ES Compleat OAT 50/50 Premix</b>	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>éthane-1,2-diol</b>	LC50	96	Poisson	8050mg/L	4
	EC50	48	crustacés	5046.29mg/L	5
	EC50	96	Pas Disponible	6500-13000mg/L	1
	NOEC	552	crustacés	>=1000mg/L	2
<b>sebacate-de-disodium</b>	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>benzoate-de-sodium</b>	LC50	96	Poisson	>100mg/L	4
	EC50	48	crustacés	<650mg/L	1
	EC50	72	Pas Disponible	>30.5mg/L	2
	NOEC	72	Pas Disponible	0.09mg/L	2
<b>nitrate-de-sodium</b>	LC50	96	Poisson	573mg/L	4
	NOEC	2880	Poisson	1.6mg/L	4
<b>4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium</b>	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>adipate-de-dipotassium</b>	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3.



EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

#### Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
éthane-1,2-diol	BAS (La demi-vie = 24 journées)	BAS (La demi-vie = 3.46 journées)
nitrate-de-sodium	BAS	BAS

#### Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
éthane-1,2-diol	BAS (BCF = 200)
nitrate-de-sodium	BAS (LogKOW = 0.209)

#### Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
éthane-1,2-diol	HAUT (KOC = 1)
nitrate-de-sodium	BAS (KOC = 14.3)

### SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

<b>Élimination du produit / emballage</b>	<p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ La réduction,</li><li>▶ La réutilisation</li><li>▶ Le recyclage</li><li>▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)</li></ul> <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.</li><li>▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.</li><li>▶ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé.</li><li>▶ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.</li></ul>
---	---

### SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

### SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

ÉTHANE-1,2-DIOL(107-21-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle

Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle

Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail

Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

**SEBACATE-DE-DISODIUM(17265-14-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

**BENZOATE-DE-SODIUM(532-32-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

**NITRATE-DE-SODIUM(7631-99-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

**4(OU 5)-MÉTHYL-1H-BENZOTRIAZOLIDE DE SODIUM(64665-57-2) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

**ADIPATE-DE-DIPOTASSIUM(19147-16-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Sans Objet

**état de l'inventaire national**

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	N (adipate-de-dipotassium)
Canada - DSL	N (adipate-de-dipotassium)
Canada - NDSL	N (benzoate-de-sodium; 4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium; éthane-1,2-diol; sebacate-de-disodium; nitrate-de-sodium; adipate-de-dipotassium)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japon - ENCS	N (4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium)
Corée - KECI	N (adipate-de-dipotassium)
New Zealand - NZIoC	N (adipate-de-dipotassium)
Philippines - PICCS	N (adipate-de-dipotassium)
É.-U.A. - TSCA	N (adipate-de-dipotassium)
<b>Légende:</b>	O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

**SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**

<b>date de révision</b>	05/28/2019
<b>date initiale</b>	07/21/2018

**autres informations**

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Date d'émission: 05/28/2019